



Formation Perfectionnement

Secrétaire comptable

Bienvenue dans le programme de perfectionnement Secrétaire comptable, composé de 6 parcours de formation, d'une durée totale de 53 heures.

Ce programme de perfectionnement est accessible en ligne pendant 6 mois, 24H/24 en illimité.

L'emploi de secrétaire comptable combine les métiers de secrétaire et de comptable. Le (la) secrétaire comptable exerce des activités d'assistantat administratif et logistique auprès du chef d'entreprise ou d'une équipe. Il (elle) effectue le suivi administratif des fonctions commerciales et ressources humaines. Il (elle) collecte les documents commerciaux de l'entreprise et les informations de paie, pour les services comptables ou l'expert-comptable. Il (elle) gère l'accueil des visiteurs et les appels téléphoniques, assure la prise de rendez-vous et la tenue des agendas, ainsi que l'organisation des réunions et des déplacements de son responsable.

De par sa double compétence dans les domaines du secrétariat et de la comptabilité, l'emploi de secrétaire comptable répond particulièrement aux besoins des petites structures.

La multiplicité des travaux effectués entraîne des interruptions fréquentes et nécessite de bien gérer son temps et de la rigueur. Une bonne connaissance des outils bureautiques est nécessaire.

Certification de qualification professionnelle : Codes des fiches ROME les plus proches : M1608 Secrétariat comptable.

Objectifs :

Les objectifs de ce programme sont de former de manière très pratique à :

- Excel et Word
- l'organisation de l'entreprise avec des outils digitaux
- la tenue de la comptabilité d'une TPE/PME
- la tenue des dossiers du personnel

Prérequis à la formation :

Formation secrétariat ou comptable de base ou expérience

Public visé :

Ce programme de formation s'adresse :

- aux secrétaires qui veulent évoluer vers un poste d'adjoint de dirigeant de TPE/PME ;
- aux conjoints de dirigeants de TPE qui ont souvent la charge de « l'administratif » de l'entreprise à temps plein ou à temps partiel.

Experts formateurs :

Les experts qui ont enregistré ces formations sont des informaticiens pour les logiciels, des experts-comptables pour la comptabilité et la gestion, des avocats pour le droit. Dans tous les cas, ils sont des praticiens qui ont en même temps un rôle de conseil des dirigeants d'entreprises.

Contenu de la formation :

Ce programme de perfectionnement est composé de 6 parcours de formation, validés par 6 examens réalisés en ligne, effectués lorsque l'apprenant a étudié au moins 70% d'un parcours de formation. La correction des tests est automatique et donne lieu à la délivrance d'une note.

L'attestation de formation mentionne les titres des parcours de formation étudiés à 70% et les notes obtenues aux examens.

- J'assimile les bases de la comptabilité – Télécharger le parcours (PDF)
- J'enregistre les opérations comptables quotidiennes – Télécharger le parcours (PDF)
- Je digitalise l'organisation de mon entreprise – Télécharger le parcours (PDF)
- Je gère les dossiers du personnel – Télécharger le parcours (PDF)
- Je me forme à Word – Télécharger le parcours (PDF)
- J'apprends à utiliser Excel professionnellement – Télécharger le parcours (PDF)

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Ce programme de perfectionnement est accessible pendant 6 mois.

Temps formation vidéo : 35 heures

Temps examen : 6 heures

Temps de travail personnel : prises de notes, recherches complémentaires, préparation des examens : 2 heures par parcours, soit 12 heures

TEMPS TOTAL PROGRAMME SECRETAIRE COMPTABLE : 53 heures

Prix :

760 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr